

## Tableau avec les différences co-tutelle/codirection

	<b>CO-TUTELLE</b>	<b>CODIRECTION</b>
<b>Type de convention</b>	Convention de co-tutelle rédigée et signée durant la 1 <sup>ère</sup> année de doctorat	Convention de codirection recommandée rédigée et signée durant la 1 <sup>ère</sup> année de doctorat
<b>Inscription</b>	Inscription chaque année dans les deux universités pour la durée de la thèse	Inscription dans une seule université
<b>Droits d'inscription</b>	En alternance entre les 2 institutions	A l'université d'inscription uniquement (sauf exceptions)
<b>Soutenance</b>	Soutenance unique dans l'une des universités partenaires	Soutenance dans l'université d'inscription
<b>Durée des séjours</b>	Séjour de recherche d'au moins 12 mois (ou 18 mois, selon la situation du doctorant)	Les séjours de recherche peuvent être plus courts
<b>Diplôme</b>	Deux diplômes	Un seul diplôme de l'université d'inscription
<b>Partenariat</b>	Convention de co-tutelle conclue entre l'Université de Strasbourg et une autre institution <u>à l'international uniquement</u>	Convention de codirection conclue entre l'Université de Strasbourg et une autre institution à l'international ou une institution en France